



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 12 septembre 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALGETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Robert CLERC
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 5 ^{ème} délibération
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Pouvoir de Eudes BOUVIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
CONJUX	Claude SAVIGNAC
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
MOTZ	Olivier BERTHET
SAINT OURS	Christian REBELLE
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Régis DORMOY	Directeur général de CGLE
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 septembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 12 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 25 votants (4 pouvoirs).



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2019

Exécutoire le : 16 SEP. 2019

Affichée le : 16 SEP. 2019

Visée le : 16 SEP. 2019

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Passage en éclairage LED à Aqualac - Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, Grand Lac s'engage à mener des actions, notamment dans une optique de maîtrise de la consommation d'énergie.

Afin de réduire l'empreinte énergétique d'Aqualac, il est proposé d'effectuer des travaux visant à mettre en place un éclairage LED sur l'ensemble de la structure.

D'après l'étude menée, les charges de fonctionnement d'Aqualac liées à l'éclairage, diminueraient de manière conséquente, notamment compte tenu des hausses des prix de l'électricité prévues.

De plus les équipements actuels d'éclairage d'Aqualac devenant obsolètes, les consommables ne sont plus approvisionnés par les fournisseurs.

Le montant estimatif des travaux dans le cadre de ce projet sont estimés à 100 000 euros HT. Nous ferons également appel à une maîtrise d'œuvre le montant étant estimé à 15 800 euros HT.

Monsieur le Président propose de solliciter une aide financière à hauteur de 40% du montant du projet, auprès du Département au titre du Contrat Territorial de Savoie.

Monsieur le Président rappelle que des financements ont été sollicités auprès de la préfecture de Savoie via le dispositif DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), à hauteur de 25% du montant HT des travaux. A ce jour aucune réponse n'a encore été reçue.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à déposer la demande de subvention auprès du Département.

Les crédits sont ouverts au budget Aqualac, section investissement.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès du Département de la Savoie,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes de subvention.

Aix-les-Bains, le 12 septembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Equipements sportifs - Passage en éclairage LED à Aqualac - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 16/09/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 16/09/2019

Numéro de l'acte : d2969 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190912-d2969-DE

Date de décision : 12/09/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions